

Décision 18-DCC-216 du 12 décembre 2018

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Vacances Héliades par la société Marietton Développement

Posted on: 31 décembre 2018 | Secteurs :

TOURISME / HÔTELLERIE / RESTAURATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

MARIETTON
DEVELOPPEMENT

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

Entreprise(s) ou
organisme(s) concerné(s)

VACANCES HELIADES

Lire

le texte intégral de la décision

100.22 Ko

le communiqué de presse